

Essey-lès-Nancy - 24 septembre 2017
Ordination diaconale Christian Haan
Homélie de Monseigneur J-L. Papin

Imaginez un chef d'entreprise qui agirait à la manière du maître de la parabole, rémunérant ceux qui n'ont travaillé qu'une heure autant que ceux qui ont supporté le poids du jour et de la chaleur ! Nul doute que l'on crierait à l'injustice. Mais dans cette parabole, Jésus ne donne pas un enseignement sur le juste salaire. Il nous parle du Royaume des cieux dont la logique n'est pas celle du monde.

Quelle est donc cette logique de Dieu ? La finale de la parabole nous éclaire lorsque dans sa réponse à l'ouvrier mécontent le maître du domaine déclare : « *Vas-tu regarder avec un œil mauvais parce que moi, je suis bon ?* » La logique de Dieu, c'est la bonté, une bonté qui ne tient pas de comptabilité et qui ne se mesure pas aux mérites respectifs des uns et des autres. Dieu aime sans calcul et sans mesure. Il donne à l'ouvrier de la dernière heure autant qu'à l'ouvrier de la première heure. Comme il était proclamé dans le psaume : « *La bonté du Seigneur est pour tous* ». Et si nous lisons bien les Écritures, nous voyons même qu'il a une préférence pour les derniers, ceux que la Bible appelle les petits et les pauvres, ou encore les veuves et les orphelins, les exploités et les exilés. Tout au long de son ministère, Jésus n'a cessé de témoigner de cette préférence de Dieu. À la fin de la parabole, il nous dit que **ces gens-là qui sont les derniers de nos sociétés seront les premiers à la table du Royaume.**

Cette logique de Dieu, elle doit être aussi la nôtre et celle de nos communautés puisque par le baptême nous avons été unis au Christ et nous sommes devenus ses disciples. **La fraternité, l'attention privilégiée aux plus pauvres, notre engagement auprès d'eux, ne sont pas une option facultative.** Cela doit être au cœur de nos préoccupations personnelles et communautaires, tout simplement parce que ce fut et cela demeure au cœur du Christ et de son Évangile. Dans la vie de nos paroisses, cette attention active doit tenir autant de place que tout ce qui concerne la parole de Dieu, la catéchèse, la liturgie et les sacrements. Si nous oublions la charité et la solidarité, ou si nous ne leur accordions qu'une place

secondaire, notre rapport à la parole de Dieu et aux sacrements, en particulier à l'Eucharistie, serait faussé, et notre communauté bancale.

Dans son exhortation « *La joie de l'Évangile* », François consacre plusieurs pages à cet incontournable engagement de l'Église auprès des plus pauvres. En voici quelques lignes : « *Les pauvres ont une place de choix dans le cœur de Dieu, au point que lui-même s'est fait pauvre... (n° 197). Cette préférence divine a des conséquences dans la vie de foi de tous les chrétiens appelés à avoir 'les mêmes sentiments qui étaient dans le Christ Jésus'. Pour cette raison, je désire une Église pauvre pour les pauvres. Ils ont beaucoup à nous enseigner... Il est nécessaire que tous nous nous laissions évangéliser par eux.... Nous sommes appelés à découvrir le Christ en eux, à prêter notre voix à leurs causes, mais aussi à être leurs amis, à les écouter, à les comprendre et à accueillir la mystérieuse sagesse que Dieu veut nous communiquer à travers eux (n° 198).* » Pour que les communautés chrétiennes n'oublient pas cela, François a voulu, au terme du Jubilé de la Miséricorde, instituer une **Journée des pauvres** qui aura lieu chaque année le 33^e dimanche du Temps ordinaire. Cette journée devra également être un signe interpellant pour la société. Cette année, elle aura lieu le **19 novembre**.

Et les diacres dans tout cela, puisque c'est l'ordination d'un diacre qui nous réunit cet après-midi ! Le mot « diacre » d'origine grecque signifie « serviteur ». Lorsque les premiers diacres ont été institués par les Apôtres, c'était pour répondre à un besoin urgent de solidarité. Il s'agissait de prendre soin des veuves qui du fait de leur veuvage vivaient dans une grande précarité. Peu à peu, le service des diacres s'est étendu aux diverses formes de pauvreté dans l'Église et dans la société. Ils avaient pour mission de mettre en œuvre dans l'Église le grand commandement de la charité fraternelle et de veiller à ce qu'elle n'oublie pas cette dimension si importante de sa mission. La nature de leurs engagements dans l'Église, dans la société, dans le monde associatif, leur style de vie doivent nous rappeler l'exigence chrétienne de la charité, c'est-à-dire d'un amour qui ne se paie pas de mots mais qui se concrétise en actes. L'apôtre saint Jacques n'a-t-il pas écrit qu'une foi qui néglige les plus faibles et les plus pauvres est une foi morte ?

Mais la mission des diacres ne se limite pas au service des plus pauvres. Dès les débuts de l'Église, nous les voyons tels Étienne ou Philippe parcourir les routes de Palestine pour annoncer l'Évangile et baptiser. Ils seront également associés de près à la célébration de l'Eucharistie. Aujourd'hui encore, **les diacres proclament la parole de Dieu et assurent la prédication dans les assemblées chrétiennes. Ils baptisent, marient, célèbrent les obsèques. Ils servent à l'autel au cours de l'Eucharistie.** S'ils le font, ce n'est pas pour rehausser l'éclat des cérémonies ni pour que le prêtre dispose d'un servant de messe supplémentaire. S'ils le font, c'est **pour manifester** - et c'est essentiel - **que l'engagement de l'Église auprès des pauvres, des précaires, des souffrants, des migrants ou des prisonniers a sa source dans le Christ Jésus, dans son enseignement, dans sa façon de vivre, dans le don total qu'il a fait de lui-même par amour pour tous.**

Dans quelques instants, par l'imposition de mes mains suivie d'une longue prière, Christian va être ordonné diacre. Il est accompagné d'Odile, son épouse, de ses enfants et de toute sa famille à qui je dis ma reconnaissance. Chacun, selon sa situation, a participé à son discernement et à son cheminement.

Christian, votre ordination va introduire de la nouveauté dans votre couple et dans votre famille, une nouveauté que je souhaite enrichissante et féconde pour votre vie familiale. Car l'ordination ne fait pas passer au second plan le sacrement du mariage. Celui-ci demeure premier. Il vous appartiendra, à vous mais aussi à nous, de veiller à ce qu'il en soit ainsi.

Entrons maintenant entrer dans la liturgie de l'ordination en invoquant l'Esprit Saint qui fera de Christian un signe vivant du Christ serviteur.